

II. Les transformations politiques de la Révolution

Quels changements politiques la Révolution provoque-t-elle ?



Joseph-Siffred Duplessis (1725-1802), Louis XVI en costume de sacre, 1777, huile sur toile, 227 x 184 cm (Musée national du château de Versailles) akg-images / Nimatallah

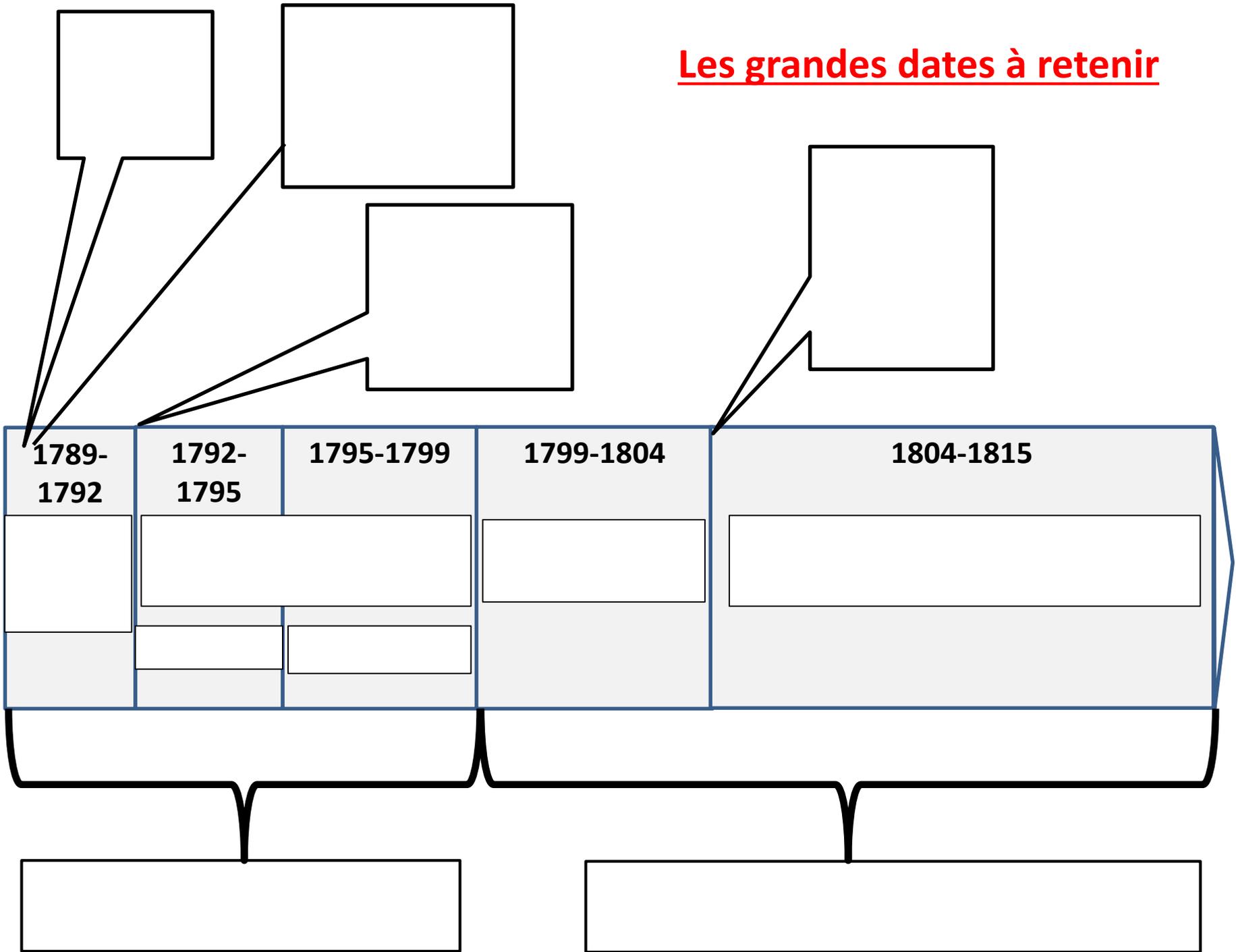


Danton, Marat, Robespierre, huile sur toile, anonyme, école française du XVIIIe siècle. Musée Lambinet



NAPOLÉON 1ER SUR LE TRÔNE IMPÉRIAL OU SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES FRANÇAIS SUR SON TRÔNE PAR JEAN-AUGUSTE-DOMINIQUE INGRES, musée de l'Armée

Les grandes dates à retenir



A. 1789-1792 : La monarchie constitutionnelle

1) L'été 1789

Vidéo : Quand l'Histoire fait dates, 1789 : le serment du Jeu de Paume

Du début à 5'08



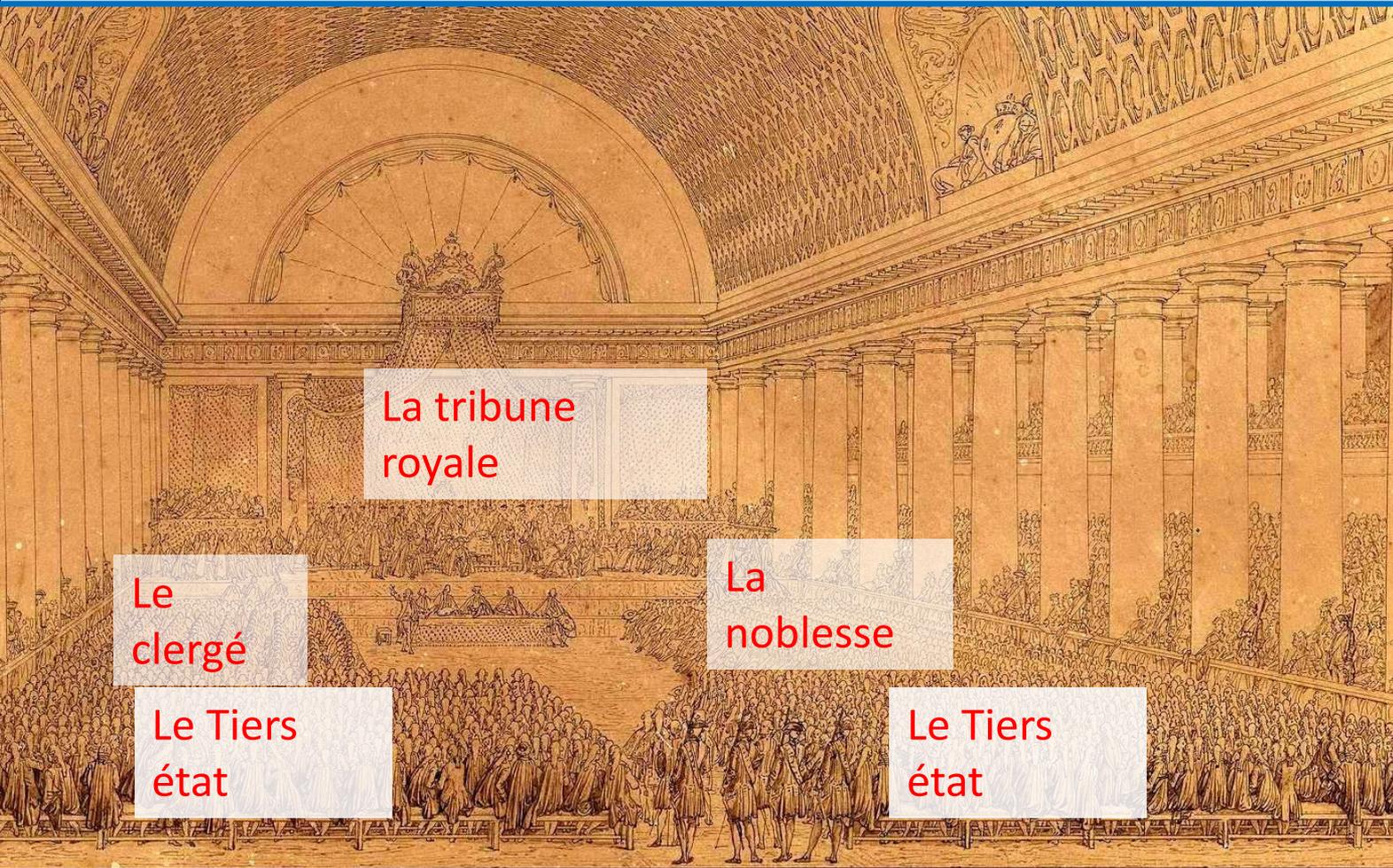
Comment se passe l'ouverture des Etats généraux ?

Pour quelles raisons le Tiers Etat n'est-il pas content ?

Que décide ses députés le 17 juin 1789 ?

<https://www.youtube.com/watch?v=PtTwmWsVqt8>

En mai 1789, les Etats généraux s'ouvrent à Versailles. Le roi n'annonce pas de grande réforme et prévoit un vote par ordre défavorable au Le 17 juin 1789, les députés du Tiers état se proclament Assemblée nationale.



La tribune royale

Le clergé

La noblesse

Le Tiers état

Le Tiers état

Séance d'ouverture des Etats généraux à Versailles 5 mai 1789

Jean-Michel MOREAU, 1789, Musée national du Château de Versailles

OUVERTURE DES ETATS GÉNÉRAUX.
A Versailles, le 5. Mai 1789.



De 5'10 à 9'32)

Pourquoi les députés du Tiers état se réunissent-ils dans la salle du jeu de Paume ?

Que décident-ils ? Pourquoi est-ce une remise en cause du pouvoir royal ?

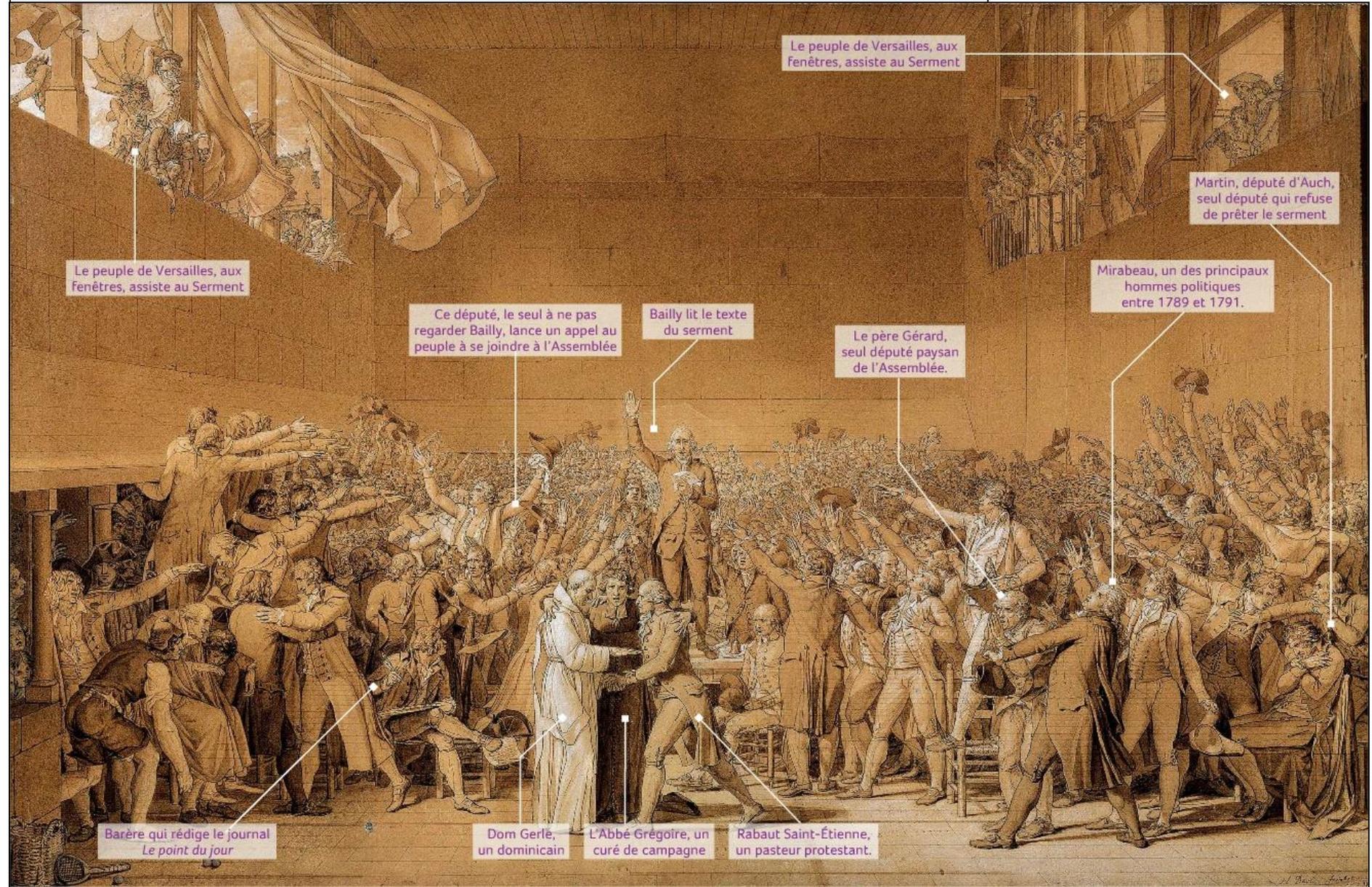
Pourquoi le serment qu'ils font est-il exceptionnel ?

2 Le texte du serment

« L'Assemblée nationale arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront, à l'instant, serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ; et que ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Serment signé par dix députés du clergé et six cents députés du tiers état le 20 juin 1789.

Le serment du jeu de Paume, Jacques-Louis David



Le peuple de Versailles, aux fenêtres, assiste au Serment

Martin, député d'Auch, seul député qui refuse de prêter le serment

Le peuple de Versailles, aux fenêtres, assiste au Serment

Mirabeau, un des principaux hommes politiques entre 1789 et 1791.

Ce député, le seul à ne pas regarder Bailly, lance un appel au peuple à se joindre à l'Assemblée

Bailly lit le texte du serment

Le père Gérard, seul député paysan de l'Assemblée.

Barère qui rédige le journal Le point du jour

Dom Gerle, un dominicain

L'Abbé Grégoire, un curé de campagne

Rabaut Saint-Étienne, un pasteur protestant.

Le 20 juin, ils font le serment du Jeu de Paume : ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une constitution qui limite le pouvoir du roi.





De 11'25 à 14'15

Quels autres événements se passent dans les semaines qui suivent ?

La prise de la Bastille

1 Le 14 juillet 1789 : le peuple de Paris prend la Bastille

(La Prise de la Bastille, gouache de Claude Cholat de 1789, Musée Carnavalet, Paris.)

La Bastille est une forteresse royale à l'est de Paris. Au XVIII^e siècle, on y enferme souvent des écrivains. Le 14 juillet 1789, à la recherche d'armes et de munitions, le peuple parisien assiège et prend la forteresse.

① Les émeutiers (artisans et boutiquiers de Paris, gardes-français) ② Les gardes-français (armée du roi à Paris) se sont joints aux émeutiers avec des canons ③ Les défenseurs de la Bastille (82 soldats vétérans et des gardes suisses)

Le 14 juillet 1789, le peuple parisien, qui craint que le roi n'écrase la nouvelle assemblée par la force, prend d'assaut la Bastille. Suite à cet événement, Louis XVI accepte la création de l'Assemblée nationale.

Que s'est-il passé lors de la prise de la Bastille ?
Pourquoi cet événement est-il important?

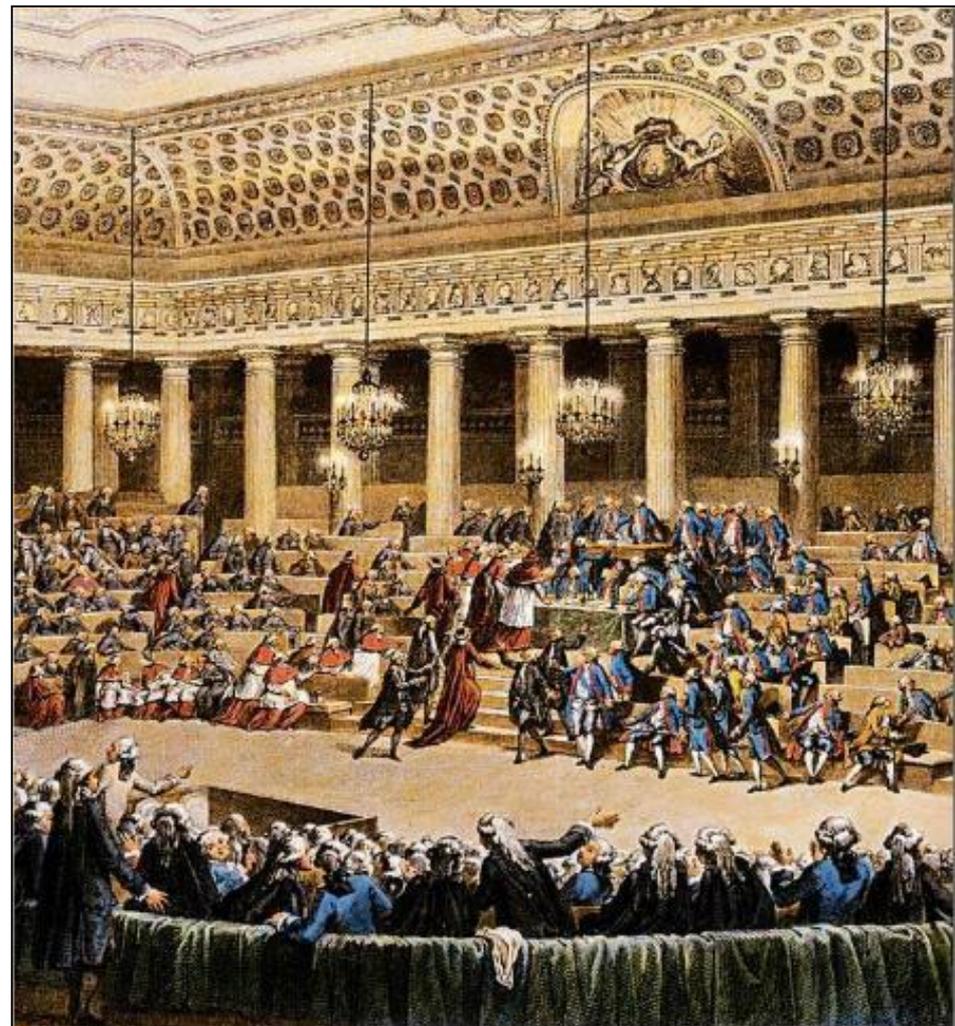




1 La Grande peur dans les campagnes fin juillet

(Gravure du XVIII^e siècle, Musée Carnavalet, Paris.)

Dans la deuxième quinzaine de juillet 1789, les paysans sont apeurés par de fausses rumeurs sur un complot de la noblesse contre l'Assemblée. Ils attaquent les châteaux de leurs seigneurs et brûlent les titres des droits seigneuriaux.



4 La séance de nuit de l'Assemblée nationale le 4 août 1789

(Gravure coloriée de 1790, Berlin, Kunstbibliothek.)

L'Assemblée nationale, qui regroupe les députés des États généraux, abolit les privilèges dans la salle des Menus-Plaisirs à Versailles.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Jean-Jacques-François Le Barbier (1738 - 1826), vers 1789, Huile sur bois 71 cm x 56 cm



2 Extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

« Article 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles¹ de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté² et la résistance à l'oppression.

Article 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane³ expressément.

Article 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...].

Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale [...]. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...].

Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

Article 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés⁴.

Article 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique l'exige et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

Déclaration adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale.

1. Permanents. 2. La sécurité.
3. N'en provienne. 4. En fonction de leur fortune.

2 Extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

« **Article 1.** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles¹ de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté² et la résistance à l'oppression.

Article 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane³ expressément.

Article 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...].

Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale [...]. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...].

Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

Article 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés⁴.

Article 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique l'exige et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

Déclaration adoptée le 26 août 1789
par l'Assemblée nationale.

1. Permanents. 2. La sécurité.
3. N'en provienne. 4. En fonction de leur fortune.

1. Quels sont les droits naturels et permanents de l'homme ?
2. Quels sont les articles qui suppriment les privilèges et établissent l'égalité des droits ?

3. Sous l'Ancien Régime qui possédait la souveraineté ? D'après l'article 3 qui doit la détenir ?
4. Quelles sont les libertés évoquées par les articles 10 et 11 ?

Quelles sont les changements politiques et sociaux à la fin de l'été 1789 ?

Dans la 2^{ème} partie de juillet, c'est la Grande Peur dans les campagnes (attaques contre les nobles et destruction de châteaux). Elle provoque le vote à l'Assemblée Nationale de l'abolition des privilèges la nuit du 04/08/1789.

Fin août, elle rédige la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui affirme la souveraineté de la Nation, l'égalité des droits et la liberté.

C'est une rupture avec la société d'Ancien Régime : les 3 ordres inégaux sont remis en cause. Le peuple s'affirme car les Français ne sont plus des sujets mais des citoyens égaux en droits.

En octobre, le roi est ramené à Paris et l'Assemblée nationale s'y installe aussi.

2) L'échec de la monarchie constitutionnelle

Après 3 mois de bouleversements, la monarchie constitutionnelle a été mise en place. L'Assemblée nationale constituante est chargée de rédiger une constitution qui partage les pouvoirs entre le roi et une assemblée élue. Le roi semble accepté la nouvelle situation. Mais pourquoi cela ne va-t-il pas fonctionner ?

Pour quelles raisons le roi va-t-il être arrêté le 10 août 1792 ?

A l'aide des documents fournis et des questions sur les documents, vous devrez donner la réponse (ou plutôt les réponses).

J'enquête !

Après 3 mois de bouleversements, la monarchie constitutionnelle a été mise en place. L'Assemblée nationale constituante est chargée de rédiger une constitution qui partage les pouvoirs entre le roi et une assemblée élue. Le roi semble au début l'avoir accepté.

Mais pourquoi cela ne va-t-il pas marcher ? **Pourquoi le roi va-t-il être arrêté 3 ans plus tard, le 10 août 1792, puis guillotiné ?**

A l'aide des documents fournis, vous devez donner la réponse (ou plutôt les réponses).

+ vidéo sur le 10/08/1792

1 Chronologie

- OCTOBRE 1789** Le roi est ramené de Versailles et conduit au palais des Tuileries.
- JUIN 1791** Le roi s'enfuit avec sa famille, mais il est reconnu à Varennes et reconduit aux Tuileries.
- AVRIL 1792** La France déclare la guerre à l'Autriche.
- JUILLET 1792** La Prusse entre en campagne aux côtés de l'Autriche. L'Assemblée nationale proclame « La Patrie en danger » et enrôle des volontaires. Les gardes nationaux des provinces (les fédérés) arrivent à Paris pour célébrer la fête de la fédération du 14 juillet.
- 25 JUILLET 1792** Manifeste de Brunswick.
- 10 AOÛT 1792** Prise du palais des Tuileries.

2 Le manifeste de Brunswick (25 juillet 1792)

Le duc de Brunswick, commandant en chef des armées autrichiennes et prussiennes, menace la France révolutionnaire.

« Un but qui tient au cœur des deux souverains¹, c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel², de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sécurité et la liberté dont il est privé. La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi, de le mettre en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, le respect que doivent les sujets à leur souverain. Si le château des Tuileries est attaqué, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs majestés, le Roi, la Reine et la famille royale, alors leurs Majestés impériale et royale en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable : ils livreront la ville de Paris à une exécution militaire et les révoltés coupables d'attentats auront les supplices qu'ils méritent. »

1. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. 2. C'est-à-dire l'Église.

21 juin 1791 La fuite à Varennes

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, une berline lourdement chargée s'éloigne de Paris. À son bord le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et leurs deux enfants, Madame Élisabeth, la sœur du roi, et la gouvernante des enfants. Louis XVI a décidé de rejoindre le quartier général du marquis de Bouillé, à Montmédy, près de la frontière avec le Luxembourg. Il sait que ses troupes sont dévouées à la monarchie. Le matin du 21 juin, quand la disparition du roi est constatée, l'alerte est donnée et le marquis de La Fayette, commandant de la garde nationale, envoie des courriers dans toutes les directions pour ordonner l'arrestation des fuyards. Entre temps, la berline royale prend beaucoup de retard sur l'horaire. Le soir, elle arrive à Sainte-Ménéhould, en Champagne. Le roi est reconnu par le maître de poste Drouet. Son fils galope prévenir l'étape suivante à Varennes-en-Argonne. Là-bas, le roi est arrêté. Le 23 juin au matin, la berline reprend le chemin de Paris, escortée de trois députés. Elle entre à Paris deux jours plus tard, dans un silence funèbre. Le roi est ramené au palais des Tuileries et placé sous la « surveillance du peuple ».

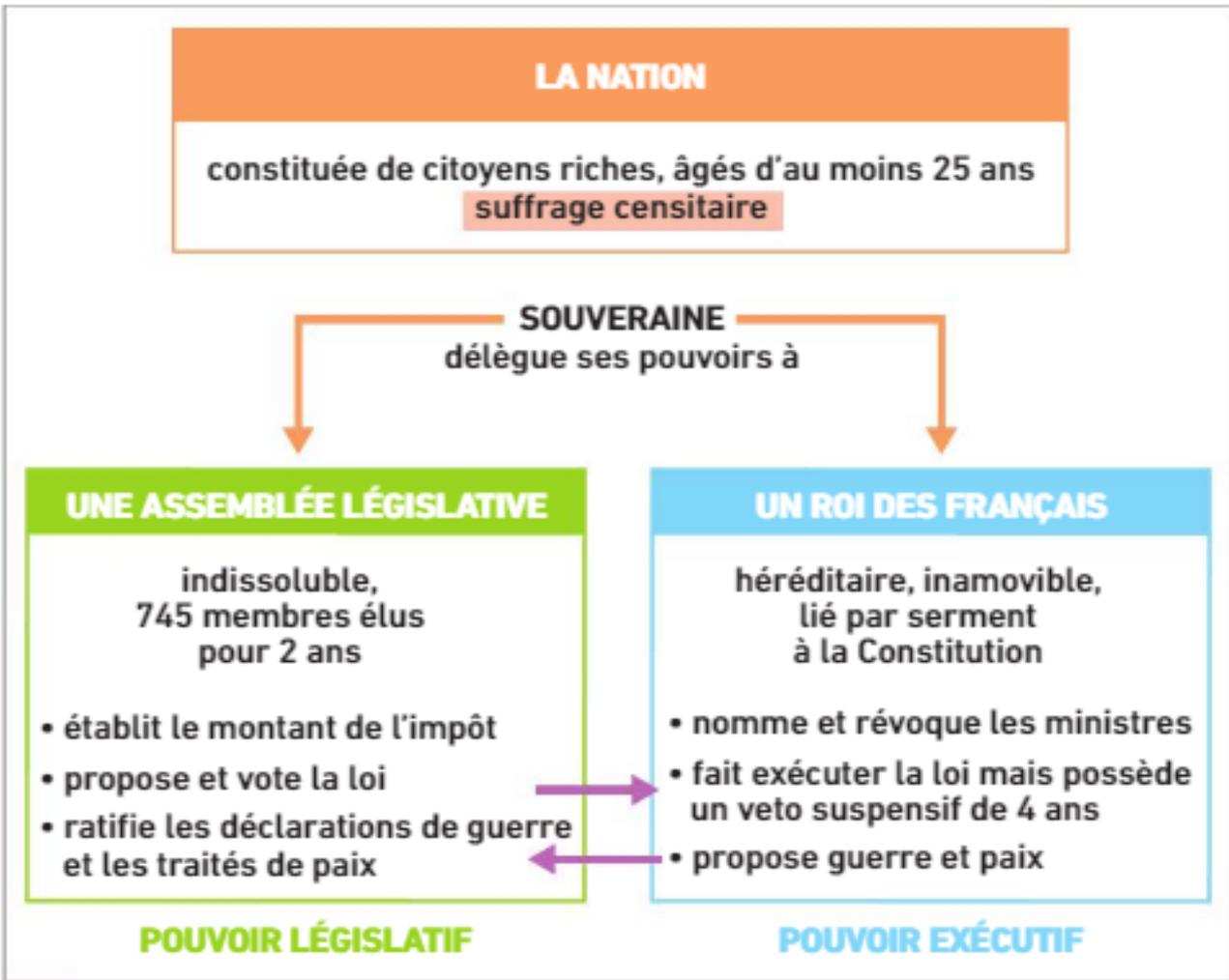
Texte d'après [Hérodote.net](http://Herodote.net)



4 La prise du palais des Tuileries le 10 août 1792

(La Prise du palais des Tuileries, cour du Carrousel, le 10 août 1792, Huile sur toile de Jacques Bertaux, 1793, L. : 192 cm x H. : 124 cm, musée du château de Versailles.)

- ① Le palais des Tuileries où habite le roi. ② La cour du Carrousel. ③ Les gardes suisses qui défendent le château (en rouge).
- ④ Les fédérés (uniforme bleu). ⑤ Les sans-culottes parisiens.



1) En quoi le pouvoir du roi est-il limité par la constitution de 1791 ? (comparé à avant la Révolution)

2) Quels pouvoirs conserve-t-il ?

4 La Constitution de 1791

Élaborée de 1789 à 1791, elle est promulguée en septembre 1791. Elle crée une **monarchie constitutionnelle**, avec un partage du pouvoir entre le roi et une assemblée élue.

Le **droit de veto** permet au roi de suspendre l'application d'une nouvelle loi pendant 4 ans.

3 Le roi rejette la Révolution et la Constitution (1791)

Tant que le roi a pu espérer voir renaître l'ordre et le bonheur du royaume par les moyens employés par l'Assemblée nationale, aucun sacrifice personnel ne lui a coûté ; mais aujourd'hui que reste-t-il au roi que la fausse apparence de la royauté ? Le roi ne pense pas qu'il soit possible de gouverner la France par les moyens établis par l'Assemblée nationale.

■ D'après Louis XVI, 20 juin 1791.

3) Louis XVI est-il satisfait de cette constitution ?

4) Pourquoi sa fuite en juin 1791 échoue-t-elle ?

5) Comment se passe le retour du roi à Paris ?

21 juin 1791 La fuite à Varennes

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, une berline lourdement chargée s'éloigne de Paris. À son bord le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et leurs deux enfants, Madame Élisabeth, la sœur du roi, et la gouvernante des enfants. Louis XVI a décidé de rejoindre le quartier général du marquis de Bouillé, à Montmédy, près de la frontière avec le Luxembourg. Il sait que ses troupes sont dévouées à la monarchie. Le matin du 21 juin, quand la disparition du roi est constatée, l'alerte est donnée et le marquis de La Fayette, commandant de la garde nationale, envoie des courriers dans toutes les directions pour ordonner l'arrestation des fuyards. Entre temps, la berline royale prend beaucoup de retard sur l'horaire. Le soir, elle arrive à Sainte-Ménéhould, en Champagne. Le roi est reconnu par le maître de poste Drouet. Son fils galope prévenir l'étape suivante à Varennes-en-Argonne. Là-bas, le roi est arrêté. Le 23 juin au matin, la berline reprend le chemin de Paris, escortée de trois députés. Elle entre à Paris deux jours plus tard, dans un silence funèbre. Le roi est ramené au palais des Tuileries et placé sous la « *surveillance du peuple* ».

Texte d'après Hérodote.net

1 Chronologie

- **OCTOBRE 1789** Le roi est ramené de Versailles et conduit au palais des Tuileries.
- **JUIN 1791** Le roi s'enfuit avec sa famille, mais il est reconnu à Varennes et reconduit aux Tuileries.
- **AVRIL 1792** La France déclare la guerre à l'Autriche.
- **JUILLET 1792** La Prusse entre en campagne aux côtés de l'Autriche. L'Assemblée nationale proclame « La Patrie en danger » et enrôle des volontaires. Les gardes nationaux des provinces (les fédérés) arrivent à Paris pour célébrer la fête de la fédération du 14 juillet.
- **25 JUILLET 1792** Manifeste de Brunswick.
- **10 AOÛT 1792** Prise du palais des Tuileries.

2 Le manifeste de Brunswick (25 juillet 1792)

Le duc de Brunswick, commandant en chef des armées autrichiennes et prussiennes, menace la France révolutionnaire.

« Un but qui tient au cœur des deux souverains¹, c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel², de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sécurité et la liberté dont il est privé. La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi, de le mettre en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, le respect que doivent les sujets à leur souverain. Si le château des Tuileries est attaqué, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs majestés, le Roi, la Reine et la famille royale, alors leurs Majestés impériale et royale en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable : ils livreront la ville de Paris à une exécution militaire et les révoltés coupables d'attentats auront les supplices qu'ils méritent. »

1. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. 2. C'est-à-dire l'Église.

A l'aide de la chronologie et du texte :

6) Contre qui la France est-elle en guerre à partir d'avril 1792 ?

7) Que réclame le chef des armées ennemies aux Parisiens ?

8) Quelle menace profère-t-il s'il n'est pas obéi par les Parisiens ?

La Prise du palais des Tuileries, cour du Carrousel, 10 août 1792, huile sur toile, 1793.

Jacques BERTAUX © Photo RMN - G. Blot / J. Schormans



+ vidéo sur le 10/08/1792



1 Un sans-culotte

Gravure anonyme, XVIII^e siècle (Musée Carnavalet, Paris).

Les sans-culottes sont les artisans et les commerçants des villes. Méfiants vis-à-vis du roi depuis sa tentative de fuite en juin 1791, craignant l'arrivée des troupes ennemies à Paris, ils jouent un rôle majeur dans la prise des Tuileries.

A l'aide du tableau et de la vidéo :
Que se passe-t-il le 10 août 1792 ?

Quelles conséquences à cet événement ?



5 La famille royale conduite au Temple

Gravure coloriée, 1792 (musée Carnavalet, Paris).

Après la prise des Tuileries, sous la pression des sans-culottes, l'Assemblée dépose le roi. Le 13 août, la famille royale est conduite à la prison du Temple.

Bilan : Rédigez sur une feuille un paragraphe répondant à la question :
Pour quelles raisons le roi a-t-il été arrêté le 10 août 1792 ?

4 L'instauration de la République (1792)

Le 10 août 1792, la monarchie est renversée.

a. Décret du 21 septembre 1792

La Convention nationale déclare qu'il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le peuple [...], que la royauté est abolie en France [...], que la République française est une et indivisible.

b. Constitution du 24 juin 1793

Art. 25 – La souveraineté réside dans le peuple [...].

Art. 29 – Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires¹ [...].

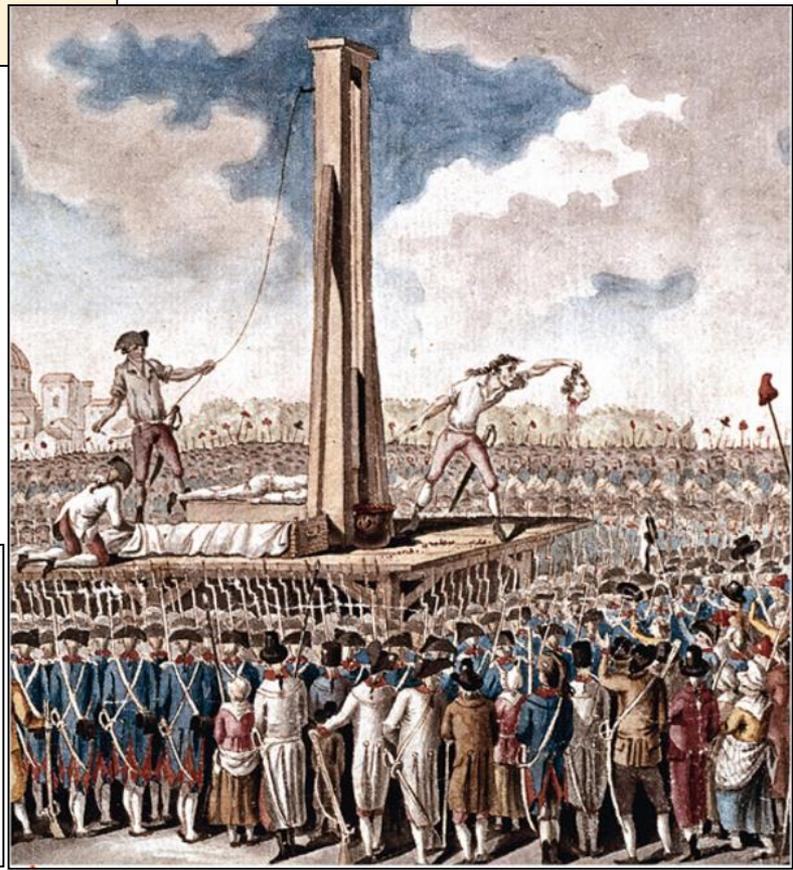
Art. 35 – Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple [...], le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

1. Représentants.

5 L'exécution de Louis XVI (1793)

Après l'insurrection du 10 août 1792, Louis XVI est jugé et reconnu coupable de trahison. Il est guillotiné le 21 janvier 1793.

Fin tragique de Louis XVI exécuté le 21 janvier 1793 sur la place Louis XV, dite la place de la Révolution, Beau et Fious, fin du XVIII^e siècle, musée Carnavalet, Paris.



En 1791, la Constitution rédigée par l'assemblée entre en vigueur. Le roi conserve le pouvoir exécutif mais c'est une assemblée élue par les plus riches qui fait les lois.

Cependant, Louis XVI n'est pas favorable à cette situation et il va perdre la confiance du peuple :

- en juin 1791, il tente de s'enfuir du pays.
- En 1792, la France entre en guerre contre l'Autriche et la Prusse. Il est soupçonné d'avoir trahi et il est arrêté lors de la prise de son palais des Tuileries le 10 août 1792, puis guillotiné en 1793.

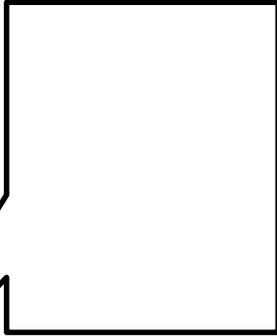
La 1^{ère} République est proclamée en septembre 1792.

Les grandes dates à retenir

14 juillet
1789
prise de
la Bastille

Août 1789
Déclaration
des Droits de
l'Homme et du
Citoyen

Septembre
1792 :
proclamation
de la
République



1789-1792	1792-1795	1795-1799	1799-1804	1804-1815
La monarchie constitutionnelle	La 1 ^{ère} République			

1789-1799
La Révolution française

1799-1815
Le Consulat et l'Empire

B. 1792-1799 : La 1^{ère} République

Pourquoi la 1^{ère} République ne dure-t-elle pas longtemps ?

En 1792, une nouvelle assemblée est élue au suffrage universel (tous les citoyens votent) : la Convention.



Affiche de 1792



1 La France révolutionnaire : des menaces aux victoires (1792-1794)

Carte p.60

Identifiez les trois sortes de menaces pour la République en 1793.

Extrait vidéo sur la Terreur (après 3')

3 La loi des suspects

« **Article 1.** Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation.

Article 2 Sont réputés suspects :

1. Ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie¹ ou du fédéralisme², et ennemis de la liberté [...].

3. Ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme [...].

4. Les fonctionnaires suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou par ses représentants.

5. Les nobles, les maris, les femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution.

6. Ceux qui ont émigré du 1^{er} juillet 1789 au 8 avril 1792, bien qu'ils soient rentrés en France. »

Décret voté par la Convention,
le 17 septembre 1793.

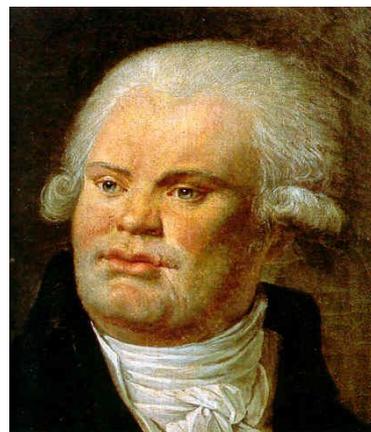


Robespierre

(1758-1794)

Avocat, Robespierre a été élu député du tiers état pour Arras aux États généraux de 1789. Membre très actif du club des Jacobins, il réclame le suffrage universel et se fait le défenseur du peuple. Son honnêteté est reconnue et les Parisiens le surnomment « l'incorruptible ». Élu à la Convention en 1792, il siège parmi les Montagnards avec son ami Danton. Il pousse à la condamnation à mort du roi.

À l'été 1793, il devient le vrai chef du Comité de salut public ; il met en place les principales mesures de la Terreur. Le 27 juillet 1794, il est arrêté par la Convention, qui souhaite l'arrêt de la Terreur, et il est guillotiné le lendemain.



Danton (1759-1794)

Avocat, Danton fréquente les clubs politiques.

Il joue un grand rôle dans la journée révolutionnaire du 10 août 1792. Membre de la Convention au début de la République, il organise la défense de la France envahie. Il contribue à la mise en place de la Terreur, avant d'en dénoncer les excès. Il est arrêté et guillotiné en 1794.

Pour lutter contre les dangers qui menacent la République (guerre avec les pays voisins, guerre civile), la Terreur est mise en place par des personnages comme Danton et Robespierre : levée en masse de soldats, tribunal révolutionnaire expéditif contre les « suspects »...

En 1794, la République est sauvée. La Terreur s'arrête avec l'arrestation et la mort de Robespierre.

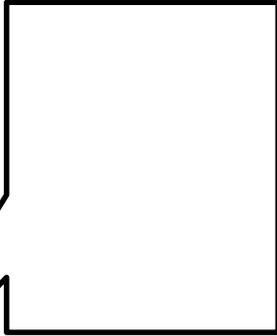
En 1795, une nouvelle constitution crée le Directoire. Celui-ci n'arrive pas à stabiliser la situation politique.

Les grandes dates à retenir

14 juillet
1789
prise de
la Bastille

Août 1789
Déclaration
des Droits de
l'Homme et du
Citoyen

Septembre
1792 :
proclamation
de la
République



1789-1792	1792-1795	1795-1799	1799-1804	1804-1815
La monarchie constitutionnelle	La 1 ^{ère} République			
	Convention	Directoire		

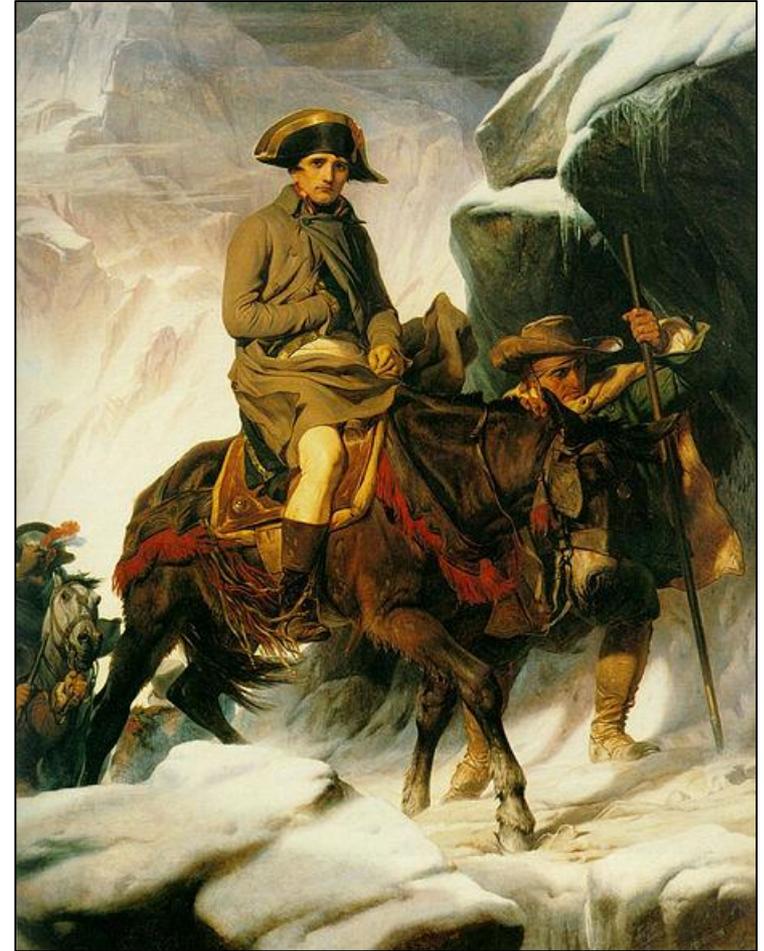
1789-1799
La Révolution française

1799-1815
Le Consulat et l'Empire

C. 1799-1815 Le Consulat et l'Empire



Jacques Louis David, Bonaparte franchissant le Grand Saint-Bernard, 20 mai 1800, huile sur toile, 1802, château de Versailles.



Pierre Delaroche, Bonaparte franchissant les Alpes en 1800, 1848, musée du Louvre



François BOUCHOT, Le général Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents, à Saint Cloud. 10 novembre 1799, Huile sur toile, 1840, 4,21m x 4,01m, musée national du Château de Versailles



1 Napoléon Bonaparte (1769-1821)

Né en Corse dans une famille de la petite noblesse, Napoléon Bonaparte fait des études militaires. Il se fait connaître sous la République en reprenant la ville de Toulon aux Anglais. Nommé général en 1795, il remporte de nombreuses victoires contre l'Autriche (1796-1797). En 1798, il est envoyé à la conquête de l'Égypte. En 1799, Bonaparte revient en France et s'empare du pouvoir par un coup d'État. Comme Consul, il se consacre à la pacification de la France. Le 2 décembre 1804, il se fait sacrer empereur et prend le nom de Napoléon I^{er}. Dès lors, la guerre et les conquêtes deviennent ses principales préoccupations.

En 1814, il est battu et il doit abdiquer. Il reprend le pouvoir mais son armée est écrasée à Waterloo (1815). Déporté à l'île de Sainte-Hélène, il y meurt en 1821.

En 1799, Bonaparte, un jeune général, prend le pouvoir par la force en faisant un coup d'Etat. Il met en place un nouveau régime politique, le Consulat. Il est 1^{er} Consul et il a presque tout le pouvoir. C'est donc la fin de la Révolution.

le sacre de Napoléon





Quels éléments font penser
au sacre des rois de France
?
Qu'est-ce qui est différent ?

1 FICHE D'IDENTITÉ

Le Sacre de Napoléon (doc. 2)

- **Titre :** *Le Sacre de l'empereur Napoléon 1^{er} et le couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804*
- **Auteur :** Jacques-Louis David (1748-1825)
- **Date :** 1808
- **Nature :** peinture
- **Genre :** peinture d'Histoire

- **Technique :** huile sur toile
- **Dimensions :** L. : 9,7 m x H. : 6,2 m
- **Lieu de conservation :** Musée du Louvre, Paris.

Histoire de l'œuvre

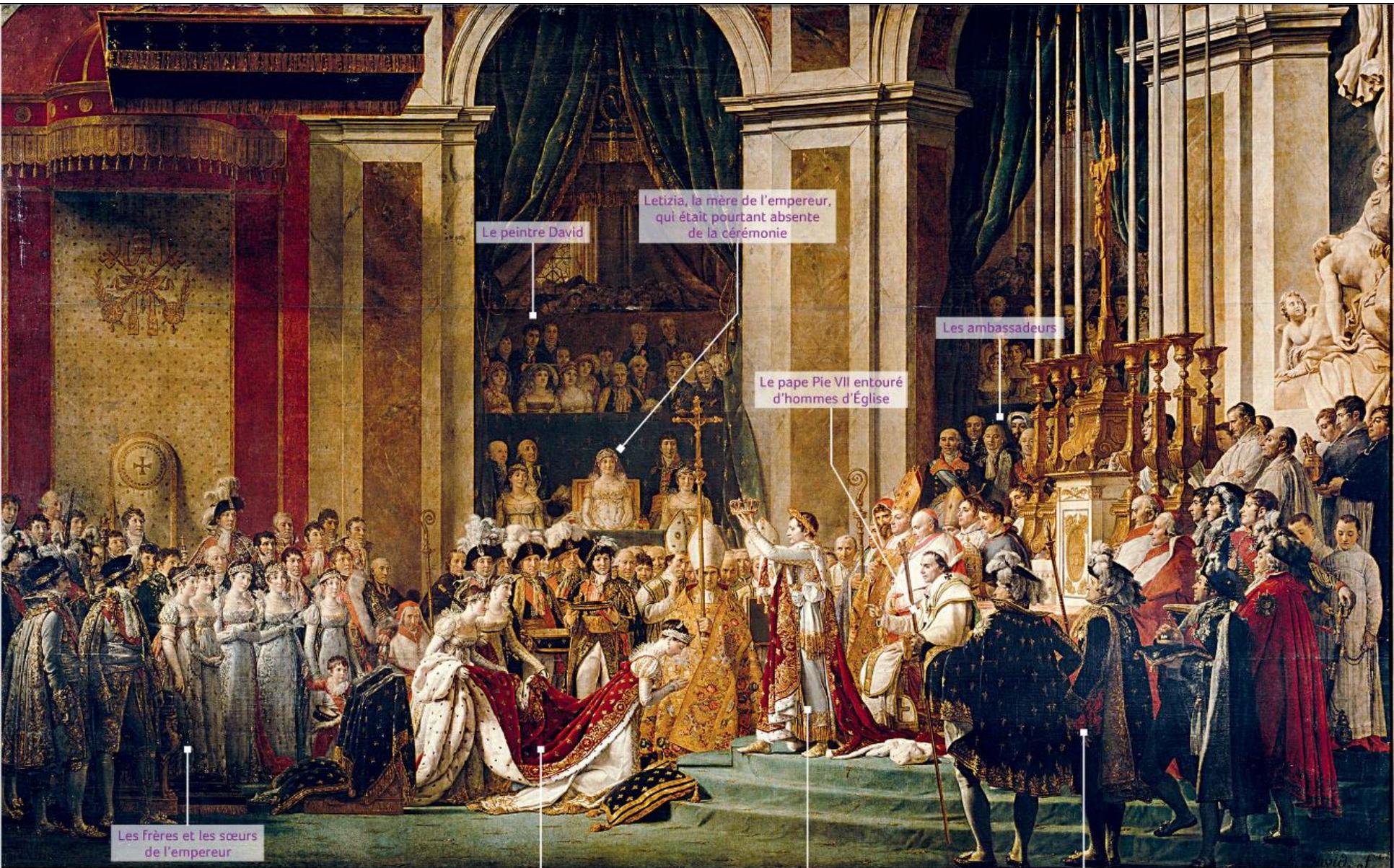
Après 1799, David se rallie à Napoléon et devient son premier peintre. *Le Sacre de Napoléon* a été commandé par l'empereur. En le voyant, celui-ci aurait dit : « on marche dans ce tableau ».

3 Le couronnement

Le pape Pie VII donne l'onction à Napoléon et à Joséphine. Puis c'est la remise des objets du sacre.

« La tradition des ornements de l'empereur se fit dans l'ordre suivant : l'anneau, l'épée, le manteau, la main de justice, le sceptre, la couronne. Le pape [Pie VII] fit successivement la prière à chacun d'eux et ici suspendit ses fonctions car la couronne étant placée sur l'autel, Napoléon la prit de ses mains et la posa lui-même sur sa tête [...]. Cela fait, l'empereur prit également sur l'autel la couronne destinée à l'impératrice et la mit sur la tête de Joséphine à genoux devant lui. »

Mémoires et souvenirs d'une femme de qualité, sur le consulat et l'empire, volume 2, Anonyme, 1830.



Le peintre David

Letizia, la mère de l'empereur, qui était pourtant absente de la cérémonie

Les ambassadeurs

Le pape Pie VII entouré d'hommes d'Église

Les frères et les sœurs de l'empereur

Joséphine de Beauharnais et des dames d'honneur

Napoléon

Les grands personnages de l'État portant les insignes du pouvoir (le sceptre, la main de justice, le globe)

Bonaparte se fait sacrer empereur le 2 décembre 1804 et devient Napoléon 1^{er}. Même s'il ne détruit pas tous les acquis de la Révolution, il met en place un régime autoritaire qui limite les libertés.



François GERARD, Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805), 1810
510 cm x 958 cm, peinture à l'huile sur toile, lieu de Conservation : Musée national du Château de Versailles (Versailles)



Que nous apprend cette carte sur l'action de Napoléon Bonaparte en Europe ?

A la tête de sa Grande armée, Napoléon remporte de grandes batailles comme Austerlitz. Il conquiert l'Europe et agrandit la France. Mais à partir de 1812, il subit des défaites et il est finalement battu à Waterloo en 1815. Il est alors exilé et le frère de Louis XVI, Louis XVIII devient roi de France.



Caricature contre Napoléon, présenté en ogre du genre humain, et la guerre. Eau-forte aquarellée, anonyme, 1815, BNF, Paris.

Les grandes dates à retenir

14 juillet
1789
prise de
la Bastille

Août 1789
Déclaration
des Droits de
l'Homme et du
Citoyen

Septembre
1792 :
proclamation
de la
République

2
décembre
1804 :
sacre de
Napoléon

1789-1792	1792-1795	1795-1799	1799-1804	1804-1815
La monarchie constitutionnelle	La 1 ^{ère} République		Le Consulat	L'Empire
	Convention	Directoire		

1789-1799
La Révolution française

1799-1815
Le Consulat et l'Empire